

## **PROTOCLE SANITAIRE D'ACCUEIL DU PUBLIC**

En cette période de Pandémie liée au COVID-19, ce document vous permet d'être informé sur les consignes obligatoires à respecter pour prémunir toute personne accueillie dans les locaux du centre et dans les activités, du virus. Il est rédigé en conformité avec les recommandations gouvernementales liées à cette pandémie.

En cas de doute sur les consignes ou leurs conditions d'application, vous êtes invité à questionner les salariés.

**Les consignes sanitaires de ce document sont affichées dans les locaux du CSC.**

### **VIGILANCE PREVENTIVE :**

Un accueil spécial COVID 19 est mis en place à l'entrée du CSC pour vous expliquer les gestes barrières et vous inviter à les respecter. Cet accueil est assuré par les animateurs selon un planning affiché dans le hall d'accueil.

Gestes barrières à appliquer par tous :

- Se saluer sans se serrer la main, sans embrassades et sans accolades
- Se tenir à une distance d'au moins 1 mètre les uns des autres (soit 4m<sup>2</sup> sans contact autour de chaque personne).
- Se laver les mains à chaque changement d'activité avec du gel hydro-alcoolique mis à disposition, ou avec de l'eau et du savon dans les salles pourvues d'un point d'eau. (En rentrant dans le CSC, après avoir manipulé du matériel d'activité, après son activité, après être allé aux sanitaires...). Se sécher les mains avec les papiers/tissus mis à disposition.
- Se moucher, tousser ou éternuer dans un mouchoir en papier et le jeter aussitôt dans une poubelle avec couvercle et sac plastique.
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Ne pas se toucher le visage et en particulier les yeux, le nez, ou la bouche quand les mains ne sont pas lavées.
- Privilégier l'ouverture des portes avec le coude
- Le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes âgées de 11 ans et plus dans le CSC et lors de certaines activités extérieures.
- 

### **CIRCULATION DANS LE CENTRE :**

**Un plan de circulation** est mis en place dans les locaux pour garantir le respect de la distanciation physique minimale. Ce plan s'adresse à tous, usagers, fournisseurs, prestataires, partenaires et bien sûr aux salariés et bénévoles encadrants.

**Ce plan est affiché dans les locaux du centre.**

- Respecter les chemins de circulation matérialisés par un fléchage au sol et les entrées et sorties définies.
- Laissez les portes des salles et des sanitaires ouvertes après votre passage.
- Un bloc sanitaire est à disposition des personnes, un autre est réservé au personnel. Pas d'attente possible dans ou aux abords des sanitaires. Vous êtes invité à attendre dans votre salle d'activité.
- Les sanitaires publics seront désinfectés 3 fois par jour par le personnel. La liste des salariés en charge de la désinfection sera affichée dans les sanitaires et chacun est invité à signer sa prestation. Vous êtes toutefois invité à désinfecter les sanitaires avant et après votre passage avec le kit de désinfection mis à votre disposition dans les sanitaires.

### **L'ACCUEIL :**

**Une organisation de l'accueil** est également mise en place pour éviter l'attente collective des personnes. Une seule personne à la fois sera admise dans le bureau d'accueil. Toutefois deux personnes d'une même famille pourront être reçues en même temps. Deux personnes pourront attendre dans le hall d'accueil. Attente possible sous la casquette en extérieur pour 3 autres personnes.

A l'entrée du centre, un salarié régulera, informera et expliquera les règles aux usagers avant l'accueil administratif.

Le bureau d'accueil, les chaises et les ustensiles utilisés (crayon...) seront désinfectés après chaque personne reçue.

Ne pas transmettre de monnaie de main à la main, la déposer sur le bureau.

Nous favoriserons l'utilisation des cartes bancaires sans contact après notre acquisition d'un terminal de paiement électronique.

La machine à café et la bouilloire sont installées dans le baratin. Le café et le thé vous seront servis dans des verres jetables par les salariés. Vous devrez jeter votre verre dans les poubelles avec couvercle et sac plastique.

Le renouvellement des adhésions ainsi que les inscriptions pour les activités annuelles et hebdomadaires sont reportés à la rentrée de septembre pour limiter le nombre de passages à l'accueil.

Seuls les salariés sont autorisés à entrer dans les bureaux. Ces derniers rencontreront les administrateurs, adhérents, habitants, partenaires, prestataires dans les salles d'activité, selon leur disponibilité et leur fréquentation.

### **LES ACTIVITES :**

#### **Pour toutes les activités :**

Les adultes et les parents des enfants accueillis sont invités à surveiller les symptômes possibles du COVID 19 et leur température (37,8°), avant de venir aux activités. Si vous avez

des symptômes et/ou de la température, ne pas venir au centre et contacter votre médecin traitant.

Tout symptôme évocateur chez un participant ou chez un encadrant (salarié ou bénévole) donne lieu à l'isolement et à un retour au domicile. L'encadrant ne pourra pas occuper ses fonctions sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de le faire. Le participant ne pourra pas reprendre son activité sans certificat médical l'y autorisant.

Afin de respecter les distanciations physiques, dans chaque pièce du centre (salles d'activités, sanitaires, bureaux) le nombre de personnes pouvant y être accueillies est affiché.

Tout matériel utilisé et partagé (mobilier, matériel pédagogique, ) sera désinfecté avant et après son utilisation selon les consignes du protocole sanitaire salarial.

Pas de transfert de mobilier de salle en salle. Utiliser uniquement le mobilier existant dans chacune des salles.

Les fenêtres extérieures seront ouvertes le plus fréquemment possible pour augmenter la circulation de l'air dans les salles d'activité (10 à 15 mn avant l'arrivée des participants, entre chaque activité, au moment du déjeuner et en fin de journée)

### **Pour les accueils de mineurs :**

Les parents sont invités à surveiller l'apparition de symptômes chez leurs enfants et à prendre leur température avant le départ pour le centre. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°), l'enfant ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra pas y être accueilli.

Tout symptôme évocateur du COVID 19 chez un enfant, constaté par les animateurs, devra conduire à son isolement et au port du masque **quel que soit son âge**. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température pourra être réalisée par les animateurs. Les parents seront avertis et devront venir chercher leur enfant. Avant le début des grandes vacances, une information sera faite à l'établissement scolaire fréquenté par l'enfant si les symptômes sont reconnus. L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau au centre sans certificat médical assurant qu'il n'est plus contagieux.

Les salles d'activité seront équipées de flacons de gel hydro-alcooliques qui pourront être utilisés par les enfants sous le contrôle des animateurs. L'eau et le savon seront toutefois privilégiés pour permettre aux enfants un lavage fréquent des mains.

Le lavage des mains à l'eau et au savon doit se faire pendant au moins 20 secondes, avec un séchage soigneux avec une serviette en papier jetable. Le lavage des mains doit se faire après être allé aux toilettes, avant et après avoir mangé, après s'être mouché, avoir toussé ou éternué, à l'arrivée et à la sortie des accueils, lors de chaque changement de lieu d'activité, et après avoir manipulé des objets potentiellement partagés.

Les enfants seront accueillis sur inscription préalable avec une tarification nouvelle (forfait mensuel de 20€). Les activités seront organisées par petits groupes de 12 personnes maximum, animateurs encadrants compris.

Les arrivées et les départs des différents groupes seront échelonnées. Les enfants et les jeunes déposeront leurs effets personnels dans des sacs stockés dans leur lieu d'accueil.

Le port du masque est obligatoire pour les 11-17 ans.

Le port du masque est obligatoire pour les animateurs encadrants et pour les personnes au contact des mineurs lorsqu'ils sont en présence des enfants accueillis.

Les responsables légaux doivent être admis sur les lieux d'activité des enfants qu'exceptionnellement et avec l'obligation de porter un masque.

Les matériels à usage individuelle seront privilégiés.

Les accès aux jeux qui peuvent passer de main en main seront limités.

Lors de la pratique d'activités physiques, la distance physique minimum de 2 mètres sera respectée.

Les enfants pourront pratiquer des activités physiques et sportives au sein des équipements sportifs des établissements relevant du type X, à l'exception des sports collectifs, des sports de combat et des activités aquatiques pratiquées dans les piscines.

Lors des sorties à la journée, les parents devront prévoir le pique-nique dans un sac pour leurs enfants. Ces derniers déjeuneront à distance d'au moins 1 mètre les uns des autres. Le lavage des mains devra être effectué avant et après le repas et les couverts et autres ustensiles rangés dans les sacs.

### **Pour les mini-séjours :**

Ils sont pour le moment non autorisés et pourront reprendre à partir du 4 juillet selon la DDSC et si la situation sanitaire le permet.

### **Pour les activités physiques et sportives en général:**

Pour les activités physiques et sportives modérées, 5 mètres de distanciation seront respectés et les groupes seront composés de 10 personnes au maximum, encadrement compris.

Pas de sport collectif, pas de sport de combat, ni d'activité aquatique.

### **Pour la ludothèque :**

Les jeux et jouets empruntés seront à leur retour, stockés 10 jours avant d'être à nouveau proposés aux adhérents. Le stockage s'effectuera dans la salle à thème.

### **Pour l'emprunt et le retour des jeux :**

Vous devez vous inscrire sur un créneau de 15 mn sur le lien Doodle <https://doodle.com/poll/hn2h78zd7uibhg37> et nous communiquer vos souhaits de jeux à

emprunter, soit par mail à l'adresse [ludotheque@cscfontaine.fr](mailto:ludotheque@cscfontaine.fr) soit sur le lien Doodle dans les commentaires.

Si les jeux ne sont pas disponibles, Anne vous en proposera d'autres se rapprochant de vos choix.

Après votre inscription, vous êtes invité à venir seul muni d'un masque. Vous serez accueilli dans la salle à thème de notre ludothèque en entrant par la porte vitrée côté parking. Du gel hydro alcoolique sera mis à votre disposition.

Vous déposerez vos jeux propres et vérifiés sur les tables disposées dans la salle aux dates de retour affichées, puis vous vous adresserez à Anne qui se tiendra à la porte intérieure de la salle, pour emprunter vos jeux.

Vous ne serez pas autorisé à pénétrer dans les autres salles de notre ludothèque. Seule Anne pourra s'y rendre et prendre les jeux que vous aurez choisis.

#### Pour les soirées jeu en famille :

Vous devez vous créer un compte gratuit sur <https://fr.boardgamearena.com> .

Une fois votre compte créé vous recevrez un mail de confirmation avec un lien sur lequel il vous faudra cliquer.

Le site vous proposera des étapes pour débiter, vous sauterez cette étape et vous irez dans « communauté » en haut de la page.

Puis vous irez dans « trouver un ami », vous taperez « ludothèque Fontaine » et validerez.

En haut à droite, vous cliquerez sur « ajouter à ma liste d'amis »

Vous pourrez ainsi être invité aux soirées jeu en famille par le centre.

Pour jouer, vous vous connectez. Tout en haut à droite, cliquez sur l'icône avec trois personnages puis cliquez sur « ludothèque Fontaine » puis en haut à droite sur « message »

En cas de difficultés n'hésitez pas à appeler à l'accueil du centre ou à envoyer un mail à l'adresse : [ludotheque@cscfontaine.fr](mailto:ludotheque@cscfontaine.fr)

#### **Pour l'utilisation des ordinateurs mis à votre disposition**

Lavez vous les mains avec de l'eau et du savon ou avec du gel hydro-alcoolique avant d'utiliser les ordinateurs.

Informez les salariés de votre départ après utilisation pour que l'ordinateur et le mobilier soient désinfectés.

#### **Pour les transports :**

##### **Utilisation de notre minibus**

Le minibus utilisé fait l'objet avant et après son utilisation d'une désinfection.

Les gestes barrières et les consignes sanitaires sont affichés dans le minibus.

Le conducteur doit porter un masque et maintenir les distances de sécurité avec les passagers.

Aucun passager n'est autorisé à s'asseoir à côté du conducteur. Les règles de distanciation sont de 1m minimum à savoir une occupation d'un siège sur deux et en diagonale. (soit 3 passagers au maximum). Les passagers à partir de 11 ans doivent porter le masque.

Le nombre de passagers peut être plus important s'ils appartiennent à une même famille et si le minibus est équipé d'un écran les séparant du conducteur.

Conducteur et passagers doivent se laver les mains avant de monter dans le minibus avec du gel hydro-alcoolique mis à leur disposition.

Toute personne présentant les symptômes du Covid 19, ne sera pas admise à monter dans le minibus.

***Utilisation des transports en commun :***

Port du masque obligatoire pour tous (animateur et participants à l'activité encadrée) à l'exception des enfants de moins de 11 ans.

Dans le cadre des Accueils de mineurs, l'utilisation des transports en commun publics est proscrite.

Ces règles sont applicables à partir du 28 mai 2020. Elles pourront évoluer en fonction des dispositions internes à l'association et de l'évolution de la crise sanitaire.